



desordre construction terrasse

Par **farouk**, le **08/05/2009** à **00:55**

bonjour

en 2007 j'ai acheté un appartement avec une grande terrasse de 43 metres carrés
le promoteur devrit me livrer la terrasse avec des jardiniere or il parait que cette terrasse
presentent des defauts de conception assez important ,donc elle ne porra pas suporter la
charge des bacs suivant l'expert

j'ai envoyé un dizaine de lettre avec ar au promoteur sans aucune reponse

que dois-je faire?

bien cordialrment

Par **ardendu56**, le **08/05/2009** à **22:39**

farouk, bonsoir

"..le promoteur devrit me livrer la terrasse..."

Il devait me livrer donc il ne l'a pas fait ???

Je n'ai pas compris, vous l'avez ou pas encore ?